

M 053/2022

PROJET DE MOTION

au sens de l'article 32 du Règlement du Conseil municipal

relative à l'objet suivant, sur proposition du Groupe Socialiste :

Futur en tous genres à l'administration de Lancy : permettons aux jeunes d'incarner tous les possibles

La journée « Futur en tous genres », qui existe depuis 2001, s'intéresse à l'avenir et aux larges perspectives qui s'offrent aujourd'hui aux filles et aux garçons. Le temps d'une journée, ils et elles découvrent de nombreux domaines professionnels et des parcours de vie inédits. Futur en tous genres leur permet de découvrir de nouveaux horizons, de réfléchir au choix d'une carrière professionnelle et des perspectives de vie sans a priori ou idée préconçue.

Dans le canton de Genève, les élèves de 9^{ème} peuvent accompagner un parent ou une connaissance du sexe opposé sur son lieu de travail pour découvrir des domaines et métiers que les filles et les garçons ne prennent pas assez en compte dans leur choix professionnel.

La Journée Futur en tous genres est importante pour les jeunes filles et garçons

- car elle permet aux filles et aux garçons d'expérimenter de nouveaux domaines professionnels, et leur montre la multitude de perspectives d'avenir existantes
- car elle encourage les jeunes et leur donne la confiance nécessaire pour écouter leurs désirs dans le choix d'une profession, et de ne pas tenir compte des attentes parfois stéréotypées de la société
- parce qu'elle offre la possibilité aux parents de faire découvrir leur métier à leurs enfants et introduit la discussion du choix d'un métier au sein de la famille
- parce qu'elle permet aux administrations, entreprises, institutions et hautes écoles de promouvoir des métiers encore atypiques auprès des filles et des garçons, et de s'assurer une relève tenant compte des questions de genre
- Parce que les choix de formation et de profession sont toujours genrés en Suisse

Mais aussi pour l'administration de Lancy

- parce qu'elle renforce l'image positive de l'administration de Lancy à l'interne et à l'externe et consolide l'esprit d'entreprise
- parce qu'elle permet à l'administration de Lancy de présenter les différents métiers qui s'y exercent
- parce qu'elle permet de positionner publiquement l'administration de Lancy pour l'égalité des chances

Par ces motifs, le Conseil municipal invite le Conseil administratif à :

1. Préparer et inscrire l'administration communale en tant qu'institution participante à la journée « Futur en tous genres » dès 2022.

Le groupe socialiste
Le groupe PDC-Verts libéraux
Le MCG
Les Vert.es

Lancy, le 13 janvier 2022

R 055A/2022

PROJET DE RESOLUTION

au sens de l'article 34 du Règlement du Conseil municipal

relative à l'objet suivant, sur proposition du groupe des Vert-e-s :

POUR UNE FORMATION DES ELU.E.S À LA CRISE CLIMATIQUE

Le 9 août 2021, le groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC) conclut dans son rapport que le climat est en train de changer partout dans le monde et plus rapidement que prévu. Même en limitant le réchauffement climatique, les catastrophes naturelles devraient se multiplier.

Ce message alarmant a fait les titres des médias durant quelques temps, sans malheureusement provoquer de réaction à la hauteur des enjeux.

Dans les années 80 déjà, le rapport du club de Rome mentionnait qu'une croissance sans limite mettrait en danger tant nos sociétés que notre environnement. Mais tout comme des grenouilles plongées dans une eau froide qui se réchauffe petit à petit ne se sauveront pas avant de bouillir, notre perception de l'urgence est hétérogène et les décideurs peinent à mener des actions à la mesure de la menace.

Ceci pourrait-il être lié à une méconnaissance de la situation ou une conception peu concrète de l'avenir de notre environnement ?

Poussé par le manque de sérieux avec lequel la crise climatique était traitée et partant du principe qu'une connaissance approfondie, factuelle et commune était nécessaire, un homme a mené une action courageuse et périlleuse : une grève de la faim demandant à ce que l'ensemble des élus fédéraux soient directement informés par les experts suisses du GIEC sur les faits scientifiques établis et les conséquences liées à la crise climatique. Après 39 jours, il a obtenu gain de cause, une première séance ayant été agendée entre les experts et les élus le 2 mai 2022.

L'idée défendue par cet homme est plus qu'intéressante. Avoir une bonne compréhension des enjeux sur le climat, basée sur des faits scientifiques permet de prendre des décisions éclairées et en toute connaissance de cause. Et ce qui est vrai au niveau fédéral, l'est aussi au niveau local. Nous pensons dès lors qu'une telle formation a aussi sa place pour les élus communaux, qu'il s'agisse des conseillers municipaux ou administratifs.

C'est la raison pour laquelle, le Conseil municipal demande à l'Association des communes genevoises :

de mettre en avant l'effort à fournir pour atteindre le 1.5/2° mondial ;

Conseil municipal du 27 janvier 2022

Résolution amendée acceptée par 15 oui, 14 non, 1 abstention